

## Annexe aux comptes annuels 2015

### Exercice 2015

Fondation SENS  
Jurastrasse 4  
5000 Aarau

## Table des matières

<b>Table des matières</b> .....	<b>2</b>
<b>1. Informations générales</b> .....	<b>4</b>
1.1 Société/nom, forme juridique, siège .....	4
1.2 Postes à temps plein .....	4
1.3 Nom de l'organe de révision .....	4
<b>2. Bases d'évaluation</b> .....	<b>4</b>
2.1 Principes de présentation des comptes .....	4
2.2 Première application des Swiss GAAP FER .....	4
2.3 Date de clôture du bilan .....	4
2.4 Principes d'évaluation .....	5
2.4.1 Liquidités.....	5
2.4.2 Créances issues de prestations.....	5
2.4.3 Autres créances à court terme .....	5
2.4.4 Actifs transitoires.....	5
2.4.5 Titres et placements financiers, prêts.....	5
2.4.6 Participations .....	5
2.4.7 Immobilisations corporelles.....	6
2.4.8 Immobilisations incorporelles .....	6
2.4.9 Dettes issues de prestations/autres dettes .....	6
2.4.10 Passifs transitoires .....	6
2.4.11 Fonds de recyclage .....	6
2.4.12 Capital de l'organisation .....	6
2.4.13 Chiffre d'affaires et recettes .....	7
2.4.14 Coûts et charges .....	7
2.4.15 Tableau des flux de trésorerie.....	7
2.4.16 Tableau de variation des capitaux.....	7
<b>3. Explications relatives aux postes du bilan</b> .....	<b>7</b>
3.1 Liquidités .....	7
3.2 Créances issues de prestations.....	7
3.3 Autres créances à court terme.....	8
3.4 Actifs transitoires .....	8
3.5 Titres .....	8
3.6 Participations .....	8
3.7 Prêts .....	9
3.8 Immobilisations corporelles.....	9
3.9 Immobilisations incorporelles .....	10
3.10 Dettes issues de prestations.....	10
3.11 Passifs transitoires .....	10
3.12 Réserves .....	10
<b>4. Explications sur les postes des comptes d'exploitation</b> .....	<b>11</b>
4.1 Recettes des taxes de recyclage .....	11
4.2 Péréquation des charges des systèmes partenaires .....	11
4.3 Contrôle de la collecte, du découpage et du recyclage .....	11
4.4 Campagne de communication .....	11

<b>4.5</b>	<b>Contribution aux frais administratifs.....</b>	<b>12</b>
<b>4.6</b>	<b>Charges de personnel .....</b>	<b>12</b>
<b>4.7</b>	<b>Conseil de fondation et commission TAR.....</b>	<b>12</b>
<b>4.8</b>	<b>Frais de bureau et d'administration.....</b>	<b>12</b>
<b>4.9</b>	<b>Comptabilité, conseil en entreprise et juridique.....</b>	<b>13</b>
<b>4.10</b>	<b>Relations publiques et communication .....</b>	<b>13</b>
<b>4.11</b>	<b>Résultat financier.....</b>	<b>13</b>
<b>5.</b>	<b>Autres indications .....</b>	<b>14</b>
<b>5.1</b>	<b>Montant résiduel des engagements de location et de leasing .....</b>	<b>14</b>
<b>5.2</b>	<b>Transactions avec des proches .....</b>	<b>14</b>
<b>5.3</b>	<b>Prévoyance du personnel.....</b>	<b>15</b>
<b>5.4</b>	<b>Engagements conditionnels .....</b>	<b>15</b>
<b>5.5</b>	<b>Événements majeurs ultérieurs à la date de clôture du bilan .....</b>	<b>15</b>

## **1. Informations générales**

### **1.1 SOCIÉTÉ/NOM, FORME JURIDIQUE, SIÈGE**

Fondation SENS, Jurastrasse 4, 5000 Aarau  
Numéro d'identification des entreprises (IDE): CHE-106.117.078

### **1.2 POSTES À TEMPS PLEIN**

Le nombre de dix postes à temps plein n'a pas été dépassé en moyenne sur l'année sous revue, comme lors de l'exercice précédent.

### **1.3 NOM DE L'ORGANE DE RÉVISION**

Selon la loi, la Fondation SENS n'est soumise ni au contrôle restreint, ni au contrôle ordinaire. Le Conseil de fondation a décidé de faire vérifier les comptes annuels de la Fondation SENS par la société Gruber Partner AG à Aarau selon les normes de contrôle ordinaire.

## **2. Bases d'évaluation**

### **2.1 PRINCIPES DE PRÉSENTATION DES COMPTES**

Les comptes annuels statutaires ont été pour la première fois présentés en conformité avec l'ensemble de la réglementation des Swiss GAAP RPC. Les principes de présentation des comptes appliqués répondent aux exigences du droit suisse d'établissement des comptes. La présentation des comptes exige du Conseil de fondation des estimations et des évaluations qui peuvent influencer le montant des biens sociaux et des dettes représentés ainsi que les engagements conditionnels à la date du bilan, mais aussi les charges et les recettes de la période sous revue. Le Conseil de fondation décide alors à sa seule discrétion d'exploiter les marges d'évaluation et de comptabilisation que lui offre la loi. La présentation des comptes s'appuie sur des valeurs économiques et reflète une image correspondant aux rapports réels de la situation patrimoniale, financière et des recettes. Les postes significatifs du bilan sont expliqués ci-après.

### **2.2 PREMIÈRE APPLICATION DES SWISS GAAP RPC**

Le bilan d'ouverture de 2015 a été adapté aux nouveaux principes de présentation des comptes et d'évaluation dans la mesure du nécessaire. Les valeurs ne sont donc pas systématiquement comparables à celles de l'exercice précédent.

### **2.3 DATE DE CLÔTURE DU BILAN**

Les comptes annuels sont clôturés au 31.12.

## **2.4 PRINCIPES D'ÉVALUATION**

Les biens sont évalués à leur coût d'acquisition ou de fabrication, déduction faite des amortissements cumulés. Les amortissements sont effectués de manière linéaire sur la durée d'utilisation probable des biens. Des correctifs de valeur sont en outre calculés lorsqu'une valeur comptable inférieure est appropriée en raison de pertes de valeur durables. Le principe d'évaluation individuelle des actifs et des engagements s'applique. Aucun poste du bilan n'est exprimé en monnaie étrangère. Les engagements sont reportés à leur valeur de remboursement nominale. Pour les principaux postes du bilan, cela signifie:

### **2.4.1 Liquidités**

Les liquidités comprennent les avoirs en caisse, les avoirs postaux et bancaires ainsi que les fonds à vue et les dépôts ayant une durée résiduelle maximale de 90 jours. Ils sont évalués à des valeurs nominales.

### **2.4.2 Créances issues de prestations**

Les créances issues de prestations sont des créances à court terme ayant une durée résiduelle inférieure ou égale à un an et résultant de l'activité commerciale ordinaire. Les créances sont reprises à leur valeur nominale après déduction des correctifs de valeur individuels nécessaires pour les risques de solvabilité et les forfaits liés aux valeurs empiriques.

### **2.4.3 Autres créances à court terme**

Les autres créances à court terme sont portées au bilan à leur valeur nominale, déduction faite des correctifs de valeurs.

### **2.4.4 Actifs transitoires**

Ce poste regroupe les actifs résultant des délimitations matérielles et temporelles des différents postes de charges et de recettes, y compris les intérêts courus des placements en titres. L'évaluation s'effectue à la valeur nominale.

### **2.4.5 Titres et placements financiers, prêts**

Ce poste regroupe les titres et les prêts. Les titres sont évalués à leur coût d'acquisition, déduction faite des éventuelles pertes de valeur. L'évaluation des prêts s'effectue à la valeur nominale en tenant compte des correctifs de valeur nécessaires.

### **2.4.6 Participations**

Les participations sont portées au bilan à leur coût d'acquisition, déduction faite des correctifs de valeur nécessaires.

#### 2.4.7 Immobilisations corporelles

L'évaluation des immobilisations corporelles s'effectue aux coûts d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires. Les amortissements s'effectuent de manière linéaire sur la durée d'utilisation prévue (en années):

- Mobilier et aménagements 8
- Matériel informatique 4

Lors du passage à la nouvelle présentation des comptes, il a été admis que l'utilisation résiduelle estimée correspondait à la durée d'utilisation planifiée.

#### 2.4.8 Immobilisations incorporelles

L'évaluation des immobilisations incorporelles s'effectue aux coûts d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires. Les amortissements s'effectuent de manière linéaire sur la durée d'utilisation prévue (en années):

- Logiciels 4

Lors du passage à la nouvelle présentation des comptes, il a été admis que l'utilisation résiduelle estimée correspondait à la durée d'utilisation planifiée.

#### 2.4.9 Dettes issues de prestations/autres dettes

Les dettes englobent les dettes issues de prestations ainsi que les autres dettes à court terme. Elles sont mentionnées à leur valeur nominale. L'évaluation s'effectue à la valeur nominale.

#### 2.4.10 Passifs transitoires

Ce poste regroupe les passifs résultant des délimitations matérielles et temporelles des différents postes de charges et de recettes. L'évaluation s'effectue à la valeur nominale.

#### 2.4.11 Fonds de recyclage

Ce poste regroupe les fonds de recyclage (petits et gros appareils, jouets, appareils de soudage et photovoltaïque) de la Fondation SENS. Les fonds liés à un but sont utilisés afin d'assurer l'élimination écologique des biens de consommation issus de la branche de l'électricité et de l'électronique, dans l'esprit d'un cycle fermé des matières.

#### 2.4.12 Capital de l'organisation

Ce poste regroupe les fonds utilisés dans le cadre du but statutaire de la Fondation SENS.

#### 2.4.13 Chiffre d'affaires et recettes

Les recettes et les chiffres d'affaires sont comptabilisés à l'aide de délimitations matérielles et temporelles dans la période où ils ont été générés.

#### 2.4.14 Coûts et charges

Les coûts et les charges sont comptabilisés à l'aide de délimitations matérielles et temporelles dans la période où ils ont été générés.

#### 2.4.15 Tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie présente la variation des liquidités opérationnelles et est représenté à l'aide d'une méthode indirecte. Les flux financiers sont subdivisés en flux issus de l'activité d'exploitation, de l'activité d'investissement et de l'activité de financement.

#### 2.4.16 Tableau de variation des capitaux

Le tableau de variation des capitaux renseigne sur les différentes évolutions du capital de l'organisation.

### 3. Explications relatives aux postes du bilan

#### 3.1 LIQUIDITÉS

	<b>31.12.2015</b>
Caisse	324
Avoir postal	0
Avoir bancaire	14 830 839
<b>Total</b>	<b>14 831 163</b>

#### 3.2 CRÉANCES ISSUES DE PRESTATIONS

	<b>31.12.2015</b>
Débiteurs TAR	1 717 121
Autres débiteurs	165 780
Correctifs de valeurs débiteurs TAR	-330 522
<b>Total</b>	<b>1 552 379</b>

Les correctifs de valeurs des débiteurs TAR concernent les créances non payées vis-à-vis de deux partenaires contractuels.

### 3.3 AUTRES CRÉANCES À COURT TERME

	<b>31.12.2015</b>
Avoir d'impôt anticipé	38 696
Avoir de TVA	512 559
Avoir vis-à-vis des assurances sociales	73 775
<b>Total</b>	<b>625 030</b>

### 3.4 ACTIFS TRANSITOIRES

	<b>31.12.2015</b>
Recettes encore non perçues	1 095 009
Recettes encore non perçues (effet nouveau droit comptable/Swiss GAAP RPC)	7 098 567
Charges payées d'avance	127 906
<b>Total</b>	<b>8 321 482</b>

En raison de la première application de la réglementation des Swiss GAAP RPC et des exigences du droit suisse d'établissement des comptes, on observe un effet d'ajustement unique d'un montant de CHF 7 098 567. Cet effet s'explique par la délimitation temporelle des recettes TAR.

### 3.5 TITRES

	<b>31.12.2015</b>
Obligations en CHF	16 417 878
<b>Total</b>	<b>16 417 878</b>
Valeur de marché à la date de clôture du bilan	17 129 516

Les titres sont des obligations d'entreprises suisses et de collectivités publiques cotées en bourse.

### 3.6 PARTICIPATIONS

	<b>Capital nominal en EUR</b>	<b>Valeur comptable en CHF</b>	<b>Capital et part des voix</b>
WEEE Europe AG, Munich	212 100	54 922	9,48%

Pendant l'exercice 2015, 250 actions de la société WEEE Europe AG ont été vendues à Asekol (Tchéquie). La valeur comptable a été corrigée au 31.12.2015 de CHF 45 318.

### 3.7 PRÊTS

	Durée	Rémunération
Fondation Fair Recycling, Zurich	10 ans	1,22%

Le prêt est toujours rémunéré au taux moyen du portefeuille de titres. Pendant la période sous revue, le taux d'intérêt s'élève à 1,22% par an. Le contrat de remboursement avec la Fondation Fair Recycling prévoit un remboursement de CHF 100 000 par an.

### 3.8 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Mobilier et aménagements	Matériel informatique	Total
Valeur d'acquisition au 01.01	29 300	71 094	100 394
Entrées	1 180	24 636	25 816
Reclassements	–	–	–
Sorties	–	–	–
Valeur d'acquisition au 31.12	30 480	95 730	126 210
Amortissements cumulés au 01.01	–*	–*	–*
Amortissements	–3 749	–20 853	–24 602
Reclassements	–	–	–
Sorties	–	–	–
Amortissements cumulés au 01.01	–3 749	–20 853	–24 602
<b>Valeur au bilan au 31.12</b>	<b>26 731</b>	<b>74 877</b>	<b>101 608</b>
<b>Valeur au bilan au 01.01</b>	<b>29 300</b>	<b>71 094</b>	<b>100 394</b>

\* Voir explications 2.4.7

### 3.9 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Logiciels	Total
Valeur d'acquisition au 01.01	36 906	36 906
Entrées	–	–
Reclassements	–	–
Sorties	–	–
Valeur d'acquisition au 31.12	36 906	36 906
Amortissements cumulés au 01.01	–*	–*
Amortissements	–4 613	–4 613
Reclassements	–	–
Sorties	–	–
Amortissements cumulés au 01.01	–4 613	–4 613
<b>Valeur au bilan au 31.12</b>	<b>32 292</b>	<b>32 292</b>
<b>Valeur au bilan au 01.01</b>	<b>36 906</b>	<b>36 906</b>

\* Voir explications 2.4.8

### 3.10 DETTES ISSUES DE PRESTATIONS

	31.12.2015
Dettes recyclage	4 534 482
Dettes TAR	10 263
Autres dettes	567 246
<b>Total</b>	<b>5 111 990</b>

### 3.11 PASSIFS TRANSITOIRES

	31.12.2015
Charges encore non payées	2 343 239
<b>Total</b>	<b>2 343 239</b>

### 3.12 RÉSERVES

	Total
Réserves au 01.01	1 023 343
25 ans de la Fondation SENS	–87 255
Rémunération des réserves	17 019
Réserves au 31.12	953 107

#### 4. Explications sur les postes des comptes d'exploitation

##### 4.1 RECETTES DES TAXES DE RECYCLAGE

	<b>Montant</b>
Recettes des taxes de recyclage appareils SENS	41 586 960
Recettes des taxes de recyclage SLRS	2 576 754
Recettes des taxes de recyclage (effet nouveau droit comptable/Swiss GAAP RPC)	7 098 567
Déduction escompte/perte débiteur	942 054
<b>Total</b>	<b>50 320 227</b>

##### 4.2 PÉRÉQUATION DES CHARGES DES SYSTÈMES PARTENAIRES

	<b>Montant</b>
Péréquation des charges TAR SLRS	2 576 754
Péréquation des charges TEA Inobat	2 333 882
<b>Total</b>	<b>4 910 636</b>

##### 4.3 CONTRÔLE DE LA COLLECTE, DU DÉCOUPAGE ET DU RECYCLAGE

	<b>Montant</b>
Contrôle technique recycleurs	290 330
Contrôle technique centres de collecte avec activité de démontage	42 004
Autres charges	35 169
<b>Total</b>	<b>367 503</b>

##### 4.4 CAMPAGNE DE COMMUNICATION

	<b>Montant</b>
Augmentation retour appareils SENS	476 498
Augmentation retour jouets	75 370
Augmentation retour appareils de soudage	12 459
Campagne commune Swiss Recycling	33 333
Autres	19 758
<b>Total</b>	<b>617 418</b>

#### 4.5 CONTRIBUTIONS AUX FRAIS ADMINISTRATIFS

	<b>Montant</b>
Fondation Fair Recycling	35 000
Swico	12 807
SLRS	230 000
Inobat	35 008
Nouveaux clients	46 296
<b>Total</b>	<b>359 112</b>

#### 4.6 CHARGES DE PERSONNEL

	<b>Montant</b>
Salaires direction (3 ETP)	562 905
Salaires collaborateurs (4,5 ETP)	483 121
Formations et formations continues	3 765
Autres charges de personnel	17 276
Succursales (Suisse romande et Tessin)	48 912
<b>Total</b>	<b>1 115 979</b>

#### 4.7 CONSEIL DE FONDATION ET COMMISSION TAR

	<b>Montant</b>
Honoraires du Conseil de fondation	144 405
Charges de réunions du Conseil de fondation	13 981
Charges des réunions de la commission TAR	1 508
<b>Total</b>	<b>159 895</b>

#### 4.8 FRAIS DE BUREAU ET D'ADMINISTRATION

	<b>Montant</b>
Matériel de bureau, imprimés, photocopies	15 957
Téléphone, Internet, frais de port	27 488
Littérature spécialisée et journaux	1 960
Locaux	114 119
Frais de voyage et de représentation	25 983
Autres frais de bureau et d'administration	86 110
<b>Total</b>	<b>271 617</b>

#### 4.9 COMPTABILITÉ, CONSEIL EN ENTREPRISE ET JURIDIQUE

	<b>Montant</b>
Comptabilité financière et salariale	39 170
Conseil en entreprise	9 387
Conseil juridique	1 028
<b>Total</b>	<b>49 585</b>

#### 4.10 RELATIONS PUBLIQUES ET COMMUNICATION

	<b>Montant</b>
Forum SENS, Swico, SLRS	–
25 ans de la Fondation SENS	87 255
Rapport technique, commercial et de durabilité	70 006
Relations publiques	17 040
Traductions	27 086
Autres charges de relations publiques et de communication	5 358
<b>Total</b>	<b>206 745</b>

Les 25 ans de SENS sont affectés aux réserves conformément à la décision du Conseil de fondation, et pas aux fonds de recyclage.

#### 4.11 RÉSULTAT FINANCIER

<b>Produit financier</b>	<b>Montant</b>
Taux d'intérêts des obligations	392 493
Résultat réalisé par les titres (gain de cours)	63 175
Produit des participations	670
<b>Total</b>	<b>456 338</b>

<b>Charge financière</b>	<b>Montant</b>
Frais bancaires	1 153
Frais de gestion de patrimoine	27 765
<b>Total</b>	<b>28 918</b>

## 5. Autres indications

### 5.1 MONTANT RÉSIDUEL DES ENGAGEMENTS DE LOCATION ET DE LEASING

Les engagements de location et de leasing qui n'expirent pas dans les 12 mois ou qui ne peuvent pas être résiliés dans les 12 mois ont la structure d'échéances suivante:

<b>Engagements de location</b>	<b>Montant</b>
Jusqu'à 1 an	30 000
De 1 à 5 ans	42 500
Plus de 5 ans	–
<b>Total</b>	<b>72 500</b>

  

<b>Engagements de leasing</b>	<b>Montant</b>
Jusqu'à 1 an	11 595
De 1 à 5 ans	5 798
Plus de 5 ans	–
<b>Total</b>	<b>17 393</b>

Ces montants comprennent les paiements liés aux contrats de location ou de leasing jusqu'à la fin du contrat ou à l'échéance du délai de résiliation.

### 5.2 TRANSACTIONS AVEC DES PROCHES

Les transactions commerciales avec des proches (des conseillers de fondation) sont des prestations de services. Elles sont traitées aux conditions habituelles du marché.

### 5.3 PRÉVOYANCE DU PERSONNEL

La prévoyance professionnelle (vieillesse, décès, invalidité) des collaborateurs est assurée par un contrat d'assurance collective avec la Zurich Compagnie d'Assurances SA. Les plans de prévoyance sont basés sur le régime de la primauté des cotisations et sont financés par des cotisations de l'employeur et des salariés définis de manière réglementaire. L'employeur contribue aux coûts des bonifications de vieillesse à hauteur de 60% et prend en charge 60% du total des contributions de risque et de frais. Les cotisations de l'employeur sont saisies dans le compte de résultat pour la période pendant laquelle elles ont été versées. Il n'y a pas d'autres engagements pour l'employeur.

	<b>2015</b>
Charges issues des engagements de prévoyance	79 366
<b>Total</b>	<b>79 366</b>

### 5.4 ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

Il n'existe aucun engagement conditionnel connu.

### 5.5 ÉVÉNEMENTS MAJEURS ULTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE DU BILAN

Aucun événement majeur qui aurait pu avoir une incidence importante sur l'expressivité des comptes annuels ou qui mériterait d'être présenté ici n'est intervenu après la date de clôture du bilan et avant l'adoption des comptes annuels par le Conseil de fondation le 08.04.2016.